
La mise en archives. Histoire anthropologique des pratiques d'archives

Yann Potin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21413>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2012

Pagination : 619-621

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Yann Potin, « La mise en archives. Histoire anthropologique des pratiques d'archives », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2012, mis en ligne le 01 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21413>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

La mise en archives. Histoire anthropologique des pratiques d'archives

Yann Potin

Yann Potin, *professeur agrégé, chargé d'études documentaires aux Archives nationales*

- DANS le prolongement d'une première année en 2009-2010, la conférence complémentaire intitulée « la mise en archives », s'est proposée de poursuivre l'exploration d'un espace d'étude et de réflexion situé à mi-chemin entre histoire et archivistique, en vue d'élaborer une démarche historiographique qui puisse être fondée sur une anthropologie des pratiques de conservation, de tri et de transmission des supports de la mémoire. L'opération archivistique suppose une série d'articulations, ou, à l'inverse, de disjonctions, entre les sphères de production, administratives ou domestiques, des documents et des traces, et les espaces de réception et d'usage, académiques ou citoyens, parfois contradictoire entre eux, des « archives ». En conformité avec la démultiplication des usages contemporains du terme, les « archives » sont ici comprises comme un ensemble de traces instituées, pour des raisons tour à tour juridiques et intellectuelles, sinon scientifiques, et remplissent une fonction symbolique permanente, mais souvent dissimulée, et que l'on pourrait qualifier de « leste » identitaire.
- Notre démarche vise à comprendre comment, dans les sociétés écrites, les archives se naturalisent, au point de se substituer *a posteriori*, sinon au réel *passé*, du moins à ses conditions d'accessibilité et de restitution. Si la recherche historique a pu depuis plus d'un siècle fonder une partie de ses méthodes et de son épistémologie sur la nature authentique et organique des « archives », elle semble devoir désormais négocier ce monopole et partager le pouvoir d'institution et de vérification de « l'archive », non seulement avec l'ensemble des autres sciences sociales, mais également face aux démarches – artistiques ou littéraires – qui intègrent de manière croissante les « archives » à la grammaire de leurs propositions créatrices.

- 3 L'introduction de la conférence s'est proposée en conséquence de tenter une radiographie sommaire des usages du mot « archive(s) », en tentant de dégager notamment les enjeux qui président, depuis une trentaine d'années, en français comme dans d'autres langues européennes, à la perte du pluriel des archives, jusqu'à la déclinaison singulière d'un concept d' « archive », au travers des acceptions très contrastées qu'ont pu en donner successivement, Michel Foucault, Paul Ricœur et Jacques Derrida. Force est de constater que le « mal d'archivé » dont Derrida fit le diagnostic il y a quinze ans, se caractérise par l'implosion des références, des usages et des significations du mot lui-même, ne serait-ce qu'à travers l'utopie numérique de la dématérialisation des supports ; en affirmant ainsi un désir et un pouvoir d'affranchissement envers les formes matérielles de la mémoire, la technologie numérique ne cesse en parallèle d'accroître le champ d'extension et de constitution des archives.
- 4 Hormis une séance singulière consacrée à un regard croisé entre Caria Eddé (professeur invitée à l'EHESS) et Vincent Lemire (maître de conférences à l'Université de Marne-la-Vallée), sur le rapport entre conservation (ou disparition) des archives et construction du discours historiographique, à partir du cas de l'histoire des villes de Beyrouth et Jérusalem, les séances de cette année se sont concentrées sur l'histoire d'un geste et d'une pratique, qui constitue simultanément le moteur de fabrication des archives, soit le tri ou le triage, donc le classement, des papiers, entre l' « inutile » faussement évident, et « l'utile » projeté dans l'avenir, à partir d'un « intérêt historique » prétendu car divinatoire. En suivant une démarche régressive, à partir de la fixation d'un vocabulaire archivistique professionnel au cours des années 1960, trois principaux corpus ont été analysés, en vue de repérer les enjeux et les tensions qui pèsent sur toute opération de tri et de classement de papiers.
- 5 À partir de la lecture critique d'une série de textes d'archivistes du second XX^e siècle, dont le fameux article d'Yves Pérotin de 1961, « L'administration et les trois âges des archives », il s'est agi tout d'abord de faire l'archéologie de la vision organiciste qui gouverne aujourd'hui encore la perception de la « vie » des archives, et la mise en place d'un vocabulaire évolutionniste (archives « courantes », « intermédiaires » et « définitives ») qui soit en même temps un procès de travail et d'élimination contrôlée de la « mise en archives » progressive des documents.
- 6 Le second corpus a été constitué par l'analyse des attendus et des effets d'une « affaire » d'archives, mise sur la place publique en 1913, et ayant pour objet précisément le contrôle de l'élimination de documents par les Archives nationales. Elle a opposé le directeur des Archives Charles-Victor Langlois, lui-même historien, à Alphonse Aulard, alors au sommet du pouvoir académique et historiographique. Cette controverse, vite éteinte par l'entrée en guerre, est ainsi apparue comme séminale pour la politique archivistique du XX^e siècle, dans la mesure où elle préside à la mise en place de pratiques normalisées de destruction de documents, tout en laissant ouverte la question des critères de sélection et de tri, entre regrets historiographiques *a posteriori* et pression exercée par la nécessité de « faire de la place » pour envisager l'archivage de la documentation contemporaine.
- 7 Le dernier corpus envisagé fut celui de la question brûlante des « triages » révolutionnaires, tant sur les immenses masses documentaires héritées de l'Ancien régime, que sur la production administrative contemporaine des comités des assemblées successives jusqu'au Consulat. Au-delà des polémiques, instrumentées au

cours du XIX^e siècle, sur le vandalisme de la Révolution et l'émergence d'une notion de « patrimoine », où la politique de conservation se nourrit d'une logique de destruction, il s'agit ici de comprendre comment l'institution archivistique, à partir de la création en 1790 d'un service d'archives « nationales », situés à proximité du cœur névralgique du gouvernement, en est progressivement éloigné, jusqu'à faire de cet échec inaugural le moteur à venir d'une nouvelle conception « patrimoniale » et « scientifique » de la matière archivistique. Dans la mesure où les ministères, dès 1796, digèrent la majeure partie des papiers courants produits depuis 1789, l'institution archivistique centrale est condamnée à représenter une centralisation administrative qui lui échappe sans cesse dans le temps réel de l'action politique.

- 8 Au terme de ce parcours, la conférence complémentaire s'est ainsi fixée comme objectif, par-delà cette dernière année, l'élaboration collective d'un lexique historique des « mots d'archives », soit des termes désignant les pratiques de la conservation et de la transmission des documents, quel qu'ils soient, à partir du constat actuel d'un malentendu et des dissonances provoqués par l'usage démultiplié et parfois contradictoire du terme même d'archive(s).

INDEX

Thèmes : Histoire, Problèmes généraux